

Lyon et ses quartiers

Alerte aux termites à Lyon

Une maison du quartier de la Plaine dans le 5^e arrondissement fait l'objet d'un traitement en règle contre les termites. Quatre autres cas ont été recensés dans le quartier

EN EMMÉNAGEANT dans une maison neuve en avril 2006 rue Simon-Jallade, cette famille pensait être tranquille dans ce coin pavillonnaire du quartier de la Plaine dans le 5^e arrondissement... C'était sans compter avec une découverte, exceptionnelle, il y a six mois : « En faisant le ménage d'une des plinthes du rez-de-chaussée, j'ai trouvé le bois très mou. En regardant de plus près j'ai repéré une sorte de petite fourmi blanche. J'ai creusé avec le doigt et là j'ai vu... », explique la propriétaire qui préfère rester anonyme. Pas de trou, pas de sciure et pourtant l'intérieur du bois est dévoré, seule une fine pellicule externe peut apparaître saine. Pour avoir de la famille dans le Bordelais, une zone très touchée par les termites, elle ne met pas longtemps à comprendre de quel insecte xylophage il s'agit. « Je me suis informée via Internet et, rapidement, plus aucun doute n'a été possible ».

S'ensuit alors une longue série de démarches auprès des entreprises ou des pouvoirs publics locaux pour avoir confirmation des démarches à suivre, obtenir des adresses de professionnels sérieux. Car pour le couple, pas question de faire l'autruche, ni de passer le problème sous silence, en traitant par quelques pulvérisations d'insecticides achetées au supermarché. Ce qui se révèle d'ailleurs insuffisant.

« On ne m'a pas prise au sérieux »

Dans un premier temps, la Ville, qui reçoit 250 fausses alertes par an, croit à une erreur de plus, lui explique que Lyon n'est pas touchée par les termites et qu'aucun arrêté préfectoral n'a été pris pour définir un périmètre contaminé dans le Rhône. Des entreprises contactées mettent sa parole en doute et ne se déplacent pas : « On ne m'a pas du tout prise au sérieux », regrette-t-elle.



Une invasion de termites n'est pas spectaculaire et ne pose pas des problèmes de santé publique. Elle peut néanmoins faire des dégâts considérables / Photo Joël Philippon

Elle trouve finalement une oreille attentive auprès d'une entreprise d'Avignon où l'on est rompu au problème : le

technicien repère tout de suite les rondins de bois du jardin, ravagés. Le diagnostic est bel et bien confirmé et le traite-

ment, suggéré par une entreprise de... Bordeaux, où les termites sévissent aussi, sera mis en œuvre par une socié-

té locale (lire par ailleurs). « Dans cette affaire, j'ai eu la totale impression d'essuyer les plâtres ».

Six mois après sa découverte, le couple est plus serein : « Nous avons réagi à temps, puisque les termites n'ont pas envahi toute la maison ; nous avons respecté la législation en vigueur en déclarant l'attaque en mairie et trouvé une solution écologique pour le traitement ; nous avons même alerté et informé tout le voisinage, en ayant l'impression de gêner plus qu'autre chose. Peu de personnes ont bougé, et si certaines ont aussi trouvé des termites chez elles, beaucoup préfèrent ignorer le problème. Il faudrait pourtant un traitement de grande ampleur, sur les communes limitrophes, les insectes ne s'arrêtant pas à notre barrière.

Et ils étaient là bien avant nous... »

Bénédicte Georges
bgeorges@leprogres.fr